

ACCREDITATION 2020 - 2024
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2021 / 2022



3ème année de Master
Intitulé de la mention : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales (DFASM3 + DFASM3a)
Intitulé du parcours type (si existant) :

Composante :	UFR Simone Veil - Santé
Adopté par le conseil de composante le :	11/05/2021
Adopté par la CFVU en date du :	21/09/2021

Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation
-------------------------------	---

Dispositions particulières :

Arrêté DFASM : L'organisation des enseignements (modalités de contrôle des connaissances notamment en ce qui concerne l'acquisition, la compensation et la capitalisation) est arrêtée par l'UFR.
 DFASM / niveau master : 120 ECTS pour 6 semestres, 20 ECTS par semestre.

Validation de l'enseignement théorique

Pour valider l'enseignement théorique, l'étudiant doit :

- obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE, y compris les UE libres.
- obtenir une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à l'épreuve de l'UE Transversale.

Les évaluations des UE1, UE5 et UE10 feront l'objet de deux épreuves séparées et indépendantes en fin de semestre, l'une pour les étudiants du DFASM et l'autre pour les étudiants de M3.

Une absence à l'examen entraîne l'attribution d'une note égale à 0 à l'UE correspondante.

Une UE validée l'est définitivement (pour l'UE 13 - stages et gardes : voir validation des stages).

Dans le cadre de la préparation aux ECNI, des examens sont passés sur tablettes numériques

L'UE "révision intensive" est une UE de préparation aux ECNI, sans validation de crédits ECTS.

Validation des stages

L'étudiant doit effectuer et valider 2 stages par semestre. La validation est prononcée par le directeur d'UFR sur avis du responsable pédagogique du terrain de stage dans lequel l'étudiant a effectué son stage. Résultat : stage validé ou invalidé.

En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau douze mois de stage, comprenant les stages obligatoires dont la validation n'a pas été obtenue. Les autres stages sont choisis parmi la liste globale des terrains de stage de l'UFR en excluant les services où il ne peut y avoir qu'un étudiant à raison d'un poste par terrain de stage. Dans cette liste les étudiants SAEPH en surnombre choisissent prioritairement leur stage en fonction de leur niveau, puis les auditeurs, puis les doublants en fonction de leur niveau. L'étudiant peut effectuer son stage 4 à temps plein et le choisir librement parmi tous les stages proposés sur l'UFR, mais aussi sous convention hors CHU, à l'étranger, ou sous statut FFI.

Compensation

- Il n'y a pas de compensation entre les différentes UE théoriques.

- Il n'y a pas de compensation entre les UE théoriques et les stages.

- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

- Au sein de l'UES, les UESa, UESb et UESc se compensent entre elles. L'UESb n'est acquise que si la note obtenue est supérieure ou égale à 10.

Examens et délibérations

Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté au CFVU.

Semestre 5 et semestre 6 / 1e session : examens en décembre pour les UE d'enseignement et pour l'épreuve de l'UE Transversale.

Les notes définitives de chaque matière et le total des notes sont publiées après les délibérations par voie d'affichage (Moodle).

Modalités de la 2e session

- Pour les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des UE du semestre 5 et/ou l'UE Transversale, est organisée une 2e session d'examen fin février : l'étudiant doit passer toutes les UE où il n'a pas obtenu la moyenne (10/20).

- Les notes obtenues aux épreuves de contrôle continu sont conservées pour le calcul de la note finale de la 2e session : la note obtenue en 2e session se substitue à celle obtenue à l'examen terminal écrit.

- Pour les étudiants exposés à un redoublement : leurs évaluations qui ont une note inférieure à 10/20 font l'objet d'une nouvelle lecture par le responsable de l'examen pendant la délibération de 2e session.

- Pour être déclaré admis après la 2e session, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne (10/20) dans chaque UE y compris l'UE Transversale.

Résultats

A l'issue de la 1e ou de la 2e session l'étudiant est déclaré :

- Soit admis s'il a validé l'ensemble des UE de M1, M2 et M3 y compris l'UE Transversale, tous les stages hospitaliers et le Certificat de Compétence Clinique.

- Soit ajourné s'il ne remplit pas les conditions d'admission : l'étudiant redoublant conserve les UE validées (enseignement théorique et stages) exceptée l'UE Transversale. Durant l'année de redoublement l'étudiant doit valider l'ensemble des UE où il n'a pas eu la moyenne à la 2e session ainsi que l'UE Transversale (l'UE Transversale n'est pas capitalisable en cas de redoublement) et refaire les 4 stages hospitaliers.

Divers

- Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de 6 inscriptions en vue du DFASM et aucune des années d'études ne peut faire l'objet de plus de 3 inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle.

- L'inscription aux ECN est automatique pour tous les étudiants inscrits en M3, elle est effectuée par le service de la scolarité.

Délivrance du Diplôme :

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si responsables extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS	COEFFICIENT	Modalités de contrôle des connaissances et compétences								
							Présentiel			Total présentiel	Nbre d'heures			Total horaire	1ère session				2nde chance			
							CM	TD	TP						Type de contrôle		Type de contrôle					
										%	Type d'épreuve			%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve			
	S5	BCC - Inflammation, immunopathologie, poumon, sang																				
MSMED530	S5	UE 7d - Immunopathologie	EU 7d - Immunopathology	Obligatoire	Thomas HANSLIK		8		8	0	8	3		20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT	
MSMED540	S5	UE6 - Maladies transmissibles - Risques pour la santé - Santé au travail	EU 6 - Communicable Diseases - Health Risks - Occupational Health	Obligatoire	Elisabeth ROUVEIX Benjamin DAVIDO		8		8	0	8	3		20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT	
	S5	BCC - Maturation, vulnérabilité, santé, conduites addictives								0	16											
MSMED520	S5	UE5 - Handicap - Vieillesse et Addiction	EU 5 - Handicap Aging - Addiction	Obligatoire			16		16	0	16	5		20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT	
MSMED521	S5	UE 5a - Handicap	EU 5a - Disability	Obligatoire	Philippe AZOUVI		4		4	0	4	1		20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT	
MSMED522	S5	UE 5b - Vieillesse	EU 5b - Ageing	Obligatoire	Laurent LECHOWSKI		4		4	0	4	1		20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT	
MSMED523	S5	UE5c - Douleur et Soins palliatifs	EU 5c - Pain and Palliative Care	Obligatoire	Nadine ATTAL		8		8	0	8	3		20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT	
	S5 et S6	BCC - Formation générale à la recherche médicale et à l'exercice de la médecine																				
MSMED560	S5	UE 12a - LCA (Article en anglais)	EU 12a - LCA (Article in English)	Obligatoire	Marie HERR			4	4	0	4	4								100	ECRIT	
MSMED511	S5	UE 1 - Apprentissage de l'exercice Médical	EU 1 - Medical Exercise Learning	Obligatoire	Olivier SAINT LARY		8		8	0	8	1		20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT	
MSMED610	S6	UE 10 - Usage du médicament & Thérapeutiques non médicamenteuses	EU 10 - Use of the drug & Non-drug therapeutics	Obligatoire	David ORLIKOSKI		8		8	0	8	3		20	ECRIT	80	ECRIT			100	ECRIT	
MSMED620	S6	UE 3c - Certificat de Compétence Clinique	Handicap Aging - Addiction	Obligatoire	Salim TRAD		16		16	0	16	7				100	ECRIT			100	ECRIT	
STAGE1ME3 STAGE2ME3 STAGE3ME3 STAGE4ME3	S5 et S6	Stages & Gardes Stage 1 = 12 semaines mi-temps Stage 2 = 12 semaines mi-temps Stage 3 = 5 semaines mi-temps Stage 4 = 15 semaines mi-temps.	Internships & Guards	Obligatoire	Marie ESSIG							8		Cf Dispositions Particulières								
MSMED61T	S5 et S6	UE Transversale - Préparation à l'ECN	Transversal EU	Obligatoire	Antoine LABBE Yann NEUZILLET			18	18		18	1		100	ECRIT					100	ECRIT	
	S5 et S6	Révisions Intensives	Répétitions & préparations intensives ECN	Optionnel	Antoine LABBE		50		50		50	0										
Total heures maquettes							130	22	0	152		152	40	0								
Total heures étudiant														152								